

Appel à projets : Fonds Van Mulders-Moonens - Prévention et promotion de la santé dans la formation des professionnels

Objectifs

Le Fonds Van Mulders-Moonens soutient une recherche visant à mieux ancrer la prévention et la promotion de la santé dans la formation des professionnels de la première ligne. Cette recherche doit répondre à deux objectifs : (1) réaliser un cadastre et une analyse comparative de la manière dont la prévention et la promotion de la santé sont aujourd'hui intégrées dans les formations de base et continues des professionnels de santé de la première ligne, en Belgique et à l'étranger ; (2) définir les stratégies pertinentes permettant de mieux intégrer concrètement et à l'avenir la prévention et la promotion de la santé dans les formations de base ou continue des professionnels de santé de la première ligne, en Belgique.

Porteur(s) :

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse aux différentes structures de recherche, universitaires ou non, et bureaux d'étude actifs en Belgique dans la recherche en santé publique et en prévention/promotion de la santé. Une collaboration avec des organismes de prévention/promotion de la santé ou des organisations de professionnels de la première ligne ou avec tout autre organisme pouvant apporter une plus-value dans le transfert ou la valorisation des résultats de recherches scientifiques constitue un plus pour le dossier de candidature.

Mots-clés

Pour plus d'informations ICI

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)

Budget

Jusqu'à 180.000 euros.

Bailleur de fonds

- Fondation Roi Baudouin

Critères de sélection

Critères de recevabilité :

Le dossier de candidature devra être soumis exclusivement via le formulaire online se trouvant sur le site internet de la Fondation www.kbs-frb.be ;

Le dossier de candidature devra être rédigé en français pour les organisations francophones ;

L'organisation devra être établie et développer ses activités en Belgique ;

L'organisation devra posséder une personnalité juridique.

Critères de sélection :

l'expertise de l'équipe de recherche (comprenant au moins un chercheur senior) et le fondement scientifique du projet de recherche ;

la qualité des démarches méthodologiques envisagées ;

l'implication des organismes de prévention/promotion de la santé et des organisations de professionnels de la première ligne dans le projet de recherche ;

l'utilisation adéquate du montant du soutien ;

l'engagement d'une démarche de publication des résultats visant un transfert vers le terrain (fédérations, sociétés scientifiques, universités, hautes écoles...), via notamment un plan de communication/diffusion aux acteurs de terrain.